

Lausanne, le 1^{er} décembre 2020

PV de l'AG ordinaire SCS 2020 à distance

Mesdames, Messieurs les Membres,

Notre assemblée générale ordinaire 2020 s'est tenue par correspondance, du 1^{er} au 30 novembre dernier, à cause des mesures sanitaires obligatoires.

Durant cette période, 32 bulletins valables ont été reçus, représentant 16% des membres actifs. Une participation jamais atteinte lors des AG précédentes !

Merci infiniment à celles et ceux qui ont voté.

Les résultats sont les suivants :

Objet 1 :	31 oui	1 abstention	
Objet 2 :	32 oui		
Objet 3 :	31 oui	1 abstention	
Objet 4 :	31 oui	1 abstention	
Objet 5 :	31 oui	1 abstention	
Objet 6 :	31 oui	1 abstention	
Objet 7 :	32 oui		
Objet 8 :	31 oui	1 abstention	
Objet 9 :	31 oui		1 non

Par conséquent, à l'issue de ce scrutin, **les 9 objets sont approuvés**.

Le rapport d'activités, les comptes et le bilan de l'exercice 2019 sont acceptés, ainsi que le rapport des vérificateurs (fiduciaire) et le budget 2020.

Bien qu'à l'objet 9, une voix l'a refusé pour proposer une augmentation de la cotisation annuelle de 10 frs, le montant de celle-ci reste inchangé.

La décharge est donnée au Comité et **un nouveau Comité est constitué** de la manière suivante :

M. Max-Olivier Bourcoud	Président
Dr. Alexandre De Titta	Vice-président
Mme Charlotte Bellot	Directrice exécutive
Mme Mélissa Bill	Secrétaire
M. Pierre-André-Barras	Caissier

Les statuts de la SCS seront modifiés en conséquence.

Les membres du Comité vous remercient toutes et tous pour votre confiance et se réjouissent de cette mandature qui débute.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion d'une activité de la SCS en 2021 (gardons l'espoir !), nous vous adressons, Mesdames, Messieurs les Membres, nos plus cordiales salutations.

⊗ Pour le Comité ⊗
Max-Olivier Bourcoud
Président